

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'Inspection du Travail et des Mines, Division des établissements classés, nous a transmis le dossier de demande d'autorisation N° **3/26/0151** relative à **l'installation et l'exploitation d'un poste de transformation et des bornes de recharge à Ingeldorf**, 36 route d'Ettelbruck introduit par la société **Kuwait Petroleum (Luxembourg) S.A.**.

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Erpeldange-sur-Sûre certifie par la présente que l'avis ci-avant sera publié pendant 15 jours à partir du 19 août 2026 au tableau d'affichage à Ingeldorf.

Erpeldange-sur-Sûre, le 19 août 2026.

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire f.f.,